

Assemblée Générale des Archers du Caussadais

1. Rapport Moral Annuel et Bilan des Activités

Le président présente un bilan positif en soulignant la stabilité des effectifs du club, avec 31 à 33 membres actifs, un effectif qui reste en-dessous des 60 membres avant la période COVID.

Le club remercie Jean-Luc pour son investissement dans la formation des archers, Georges, fondateur du club il y a 38 ans, revenu cette année pour soutenir l'association ainsi que Gaëlle et Frédéric pour leur investissement auprès du club.

Les deux concours amicaux ont rencontré un grand succès, affichant complet et salués par de nombreux remerciement de la part des clubs invités, des archers et des institutions.

➤ Bilan des compétitions et reconnaissance du club

La saison écoulée a vu une forte participation à de nombreux concours amicaux et officiels FFTA, notamment chez les jeunes, qui se sont distingués par de nombreuses performances sur les podiums. Nous mettons en lumière Nolan, Maïwenn, Corentin et Julia, dont les performances ont su se démarquer.

Le CD82 a confié au club la gestion des équipes départementales dans le cadre d'un tournoi interdépartemental d'Occitanie. Trois équipes du Tarn-et-Garonne étaient engagées, remportant deux podiums. Quatre jeunes de Caussade ont également participé activement à cette compétition.

La participation au championnat de ligue 18 mètres à Muret a donné lieu à des performances très satisfaisantes.

Julia, 17 ans, est devenue la première arbitre officielle FFTA issue du club en 38 ans, un atout majeur pour l'organisation future des compétitions officielles.

➤ Proposition du Nouveau Président

Le président sortant, en raison d'obligations personnelles et professionnelles, propose Romain, licencié le plus ancien du club, comme son successeur.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. Rapport Financier 2024-2025

Les disponibilités bancaires montrent une bonne santé financière avec une augmentation des fonds entre septembre 2024 et août 2025.

Le prévisionnel 2025 maintient la stabilité financière avec un budget équilibré.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3. Composition du Nouveau Bureau

Suite au départ du président et du trésorier, le nouveau bureau est constitué comme suit :

- Président : Romain Lejeune
- Vice-président : Daniel Laurent
- Trésorier : David Lades
- Secrétaire : Frédéric Roure (maintenu)

4. Projets et Perspectives

Le club projette de renouveler totalement la ciblerie du Parc de la Lère avec des cibles en mousse, montées sur châssis mobiles sécurisés avec une signalétique « tir réservé aux licenciés » ; prévention des usages non autorisés.

Une version étendue du tournoi amical de début décembre est planifiée sur un week-end complet avec 14 cibles éclairées et 4 départs, grâce notamment à la présence d'une arbitre officielle.

Logistique

- Montage : vendredi soir.
- Samedi après-midi : concours jeunes et amical.
- Samedi soir et dimanche : concours officiels (3 départs).
- Utilisation de 14 cibles avec éclairage spécifique.

Le club propose également la réinstauration d'une tradition festive le "Tir du Roi" afin de renforcer les liens entre les membres du club, accompagné d'un barbecue convivial. Un trophée unique sera remis en jeu chaque été.

5. Calendrier des Événements

- Concours amical : 31 mai 2026
- Concours amical et officiel : 5-6 décembre 2026
- Travaux parc de la Lère : week-ends des 21-22 et 28-29 mars, incluant travaux et moments conviviaux.
- Tir du Roi : 27 juin 2026

6. Démarches Administratives et Financières

- Mise à jour des signatures bancaires au Crédit Agricole.
- Envoi du dossier CERFA à la préfecture pour la nouvelle composition du bureau.
- Constitution de dossiers de demande de subvention à la mairie (avant fin février) et au Crédit Agricole.
- Mise en place d'un projet de sponsoring, incluant la modernisation des maillots du club.

Le nouveau président clôture l'assemblée en remerciant tous les bénévoles et en soulignant l'importance de l'engagement collectif pour la réussite du club.

Liste des Actions à Suivre

- Envoi des dates et validation auprès du CD82.
- Réservation de la salle pour le concours de mai.
- Mise à jour des signatures bancaires.
- Finalisation des devis ciblerie et organisation des chantiers.
- Constitution des dossiers de subvention.
- Organisation du Tir du Roi et du Téléthon.
- Mise en place du sponsoring et actualisation des équipements.